

L'INFO DU *Lac*

Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 28, No 2

24 avril 2019

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Jacqueline Ouellet
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Laurent Rheault
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Artagraphe

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Le Conseil vous informe	p. 2 à 4
Mot du directeur général	p. 4 et 5
Services municipaux	p. 5 à 12
Organismes communautaires	p. 12 à 17
Service des loisirs	p. 17 à 22
Agenda communautaire	p. 22 et 23

Date de tombée
pour la parution du 12 juin 2019 :
16 mai 2019 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire

Terrain de balle : Une décision majoritaire du Conseil municipal



Dans un premier temps, je tiens à remercier les citoyennes et les citoyens qui se sont déplacés le lundi 11 février afin de prendre connaissance du dossier concernant une possible relocalisation du terrain de balle. Plus de quatre-vingt (80) personnes ont pu s'exprimer au regard de ce dossier. Au terme de la soirée, on a pu constater que les avis étaient très partagés à ce sujet.

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mars, c'est majoritairement que les membres du conseil ont renoncé à l'aménagement d'un nouveau terrain de balle à l'arrière de l'aréna. Cependant, le conseil a pris la décision d'aller de l'avant dans le projet consistant à améliorer certains équipements sportifs situés sur la 1^{re} Avenue dont le terrain de balle actuel. Ce projet est évalué à un peu plus de 250 000 \$, cependant la municipalité bénéficie d'une subvention de 116 000 \$ du gouvernement du Québec pour la réalisation de ces travaux, en plus de la participation financière de 15 000 \$ d'organismes utilisant ces équipements.

La décision des membres du conseil repose principalement sur les coûts reliés à cet investissement, l'incertitude des subventions gouvernementales, le taux d'utilisation actuel du terrain de balle, le souci de maintenir un niveau d'endettement raisonnable de la municipalité ainsi que les avis partagés des personnes présentes à l'assemblée publique.

Concernant ce dossier, je tiens à préciser que notre budget "Loisirs et culture" est de l'ordre de 1 019 178 \$ soit 17% du budget total, et ce, incluant les budgets d'opérations et d'amortissement des immobilisations. Ce budget est le troisième en importance après celui de "L'Hygiène du milieu" (réseaux de distribution de l'eau potable, traitement des eaux usées...) qui représente 28% et celui du "Transport" (voirie municipale, enlèvement de la neige, éclairage des rues...) qui se situe à 25%.

Je considère que l'on peut être fier de l'importance que notre conseil accorde au secteur des loisirs et de la culture.

Autres sujets

• Règlement relatif au lavage et à l'inspection des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation du lac Etchemin

- Le 2 avril dernier, le conseil a adopté un projet de règlement concernant le lavage et l'inspection des embarcations circulant sur le lac Etchemin. Ce projet de règlement a été soumis pour fin de consultation à l'Association de protection du lac Etchemin (APLE) et de plus, fera l'objet d'une présentation publique qui se tiendra le vendredi 3 mai à 19 h au Centre des arts et de la culture. L'adoption de ce règlement devrait se faire lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 7 mai 2019.

Ce règlement fait suite à diverses mesures mises en place au cours de la dernière année, notamment l'inspection des bandes riveraines avec un rapport fourni à chaque propriétaire, l'installation de bouées afin d'éloigner la circula-

tion des rives, la révision du plan directeur et du plan d'action du bassin versant du lac Etchemin.

• Réfection de l'Édifice municipal

- Le conseil, suite à l'ouverture des soumissions, a pris la décision d'aller de l'avant dans ce projet. La plus basse soumission déposée par les Constructions GBM inc. de Beauceville, respecte le cadre financier établi par la municipalité lors de l'adoption du règlement d'emprunt.
- Tel que précisé dans des communications antérieures, les bureaux administratifs seront relocalisés au cours du mois d'avril aux Résidences et Centre communautaire des Etchemins. Le bureau de poste demeurera dans les lieux actuels et la bibliothèque sera fermée pour une période qui reste à préciser.

La durée des travaux sera de 8 à 10 mois.

• Semaine de l'action bénévole : "Et si on osait... bénévoler"

- La 45^e édition de la Semaine de l'action bénévole s'est tenue du 7 au 13 avril 2019 sous le thème "Et si on osait... bénévoler". Même si c'est chose du passé, je profite de l'occasion pour remercier la très grande quantité de bénévoles qui s'impliquent dans diverses organisations, comités ou autres au sein de notre communauté. Depuis mon entrée en fonction à titre de maire, j'ai la chance de rencontrer régulièrement ces personnes qui ont un impact important sur les activités et services offerts à la population, contribuant ainsi à la qualité de vie de l'ensemble des résidentes et résidents de notre municipalité.

Afin de souligner notamment le travail de nos bénévoles, une conférence sera offerte le mercredi 15 mai, à 19 h, à l'aréna. Le conférencier M. Luc-Richard Poirier s'adressera au public sous le thème : "Osez la Passion qui fait toute la différence".

Acceptez toutes mes salutations.

Camil Turmel, maire

*Le Conseil...
vous informe*



Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 5 février 2019

- D'octroyer de gré à gré à la firme "SM Eau Expert" le contrat pour le service d'assistance à l'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées pour un montant 25 380,73 \$ (taxes incluses).

- D'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation des Etchemins (secteur Lac-Etchemin) pour l'exercice financier 2019 prévoyant une participation municipale au déficit de 6 931 \$.
- D'autoriser une entente et autres formalités avec la Fédération québécoises des municipalités du Québec découlant de l'appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL avec services connexes au bénéfice des municipalités.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2019-111 soumise par Construction Marc Rancourt (9076-0372 Québec inc.) pour sa propriété des futurs 311A et 311B, rue Lafontaine (lot 4 834 952).
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2019-112 soumise par M. Lionel Jacques pour sa propriété du 1463, route 277.
- D'autoriser le directeur général/secrétaire trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin, une entente de commandite pour les sentiers de raquettes au Mont-Original.
- D'appuyer l'Association de protection du lac Etchemin et ses partenaires pour la tenue de la Fête de la pêche, le 8 juin 2019.

À la séance ordinaire du 5 mars 2019

- De mandater Mme la conseillère Judith Leblond pour occuper un poste d'administrateur au sein de l'organisme « Les Résidences Le Tremplin », ceci à titre de représentante de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De confirmer le positionnement du conseil à l'effet que le projet d'aménagement d'un nouveau terrain de balle soit abandonné et que les mises à niveau prévues au terrain actuel soient réalisées selon les échéanciers et les budgets prévus.
- D'accorder de gré à gré à "Daniel Gagnon, courtier en imprimerie" le contrat pour les services de graphisme et d'impression du bulletin municipal l'Info du Lac pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.
- D'appropriier, à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, la somme de 14 693 \$ au fonds général de l'année 2019 pour la réparation d'une déneigeuse.
- De confirmer l'embauche de M. Pierre-Alexandre Lagrange comme responsable du camp de jour pour la saison 2019.
- De confier à la firme "Cima +" l'adjudication du mandat d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de la mise à niveau des infrastructures d'éclairage des terrains sportifs de la 1^{re} Avenue pour un montant 10 692,68 \$ (taxes incluses).
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Mme Anne Gagné qui a remporté une médaille d'or en snowboard cross aux Jeux du Canada présentés à Red Deer, en Alberta.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Olivier Nadeau, membre de l'équipe du Québec au hockey masculin aux Jeux du Canada, présentés à Red Deer, en Alberta. Le Québec a remporté la médaille d'or, une première conquête depuis 32 ans.

À la séance ordinaire du 2 avril 2019

- Présentation, dépôt et adoption des états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.
- Adoption du règlement numéro 190-2019 amendant le règlement numéro 165-2016 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- D'adjuger le contrat de vérification comptable pour les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2019 à 2023 (5 ans) à la firme Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L.
- D'adjuger le contrat pour l'impression et la fourniture de 2 500 exemplaires de la carte promotionnelle et touristique de la Municipalité de Lac-Etchemin aux Industries Transcontinental au prix de 1 424 \$ plus les taxes applicables.
- De proclamer la « Semaine de la santé mentale » du 6 au 12 mai 2019 sur le thème « Découvrir, c'est voir autrement ».
- D'accorder une aide financière à Mont-Original, Coopérative de solidarité pour des travaux de réfection des blocs sanitaires et de fenestration du bâtiment d'accueil à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité de Lac-Etchemin, la somme de 66 560 \$ au fonds général de l'année 2019 pour le versement de cette aide financière à Mont-Original, Coopérative de solidarité.
- D'adjuger des contrats de travail des ouvriers horticoles pour l'entretien des plates-bandes de la municipalité pour la saison estivale 2019.
- D'autoriser l'appropriation, à même l'excédent non affecté de l'année 2018 de la municipalité, une somme de 144 494 \$ devant servir d'excédent accumulé affecté "matières résiduelles".
- D'adjuger le contrat pour la fourniture, la livraison et le transport de conteneurs, année 2019, à "Services sanitaires D.F. de Beauce inc.".
- D'adjuger le contrat pour la fourniture seulement de granulats MG-20 (classe B) à Serge Carrier 9264-1471 Québec inc. et granulats MG-20 (classe A), MG-112 et pierre nette ¾" à Les Excavations Lafontaine inc., pour la réfection de certaines rues et certains rangs à Lac-Etchemin - année 2019.
- D'autoriser l'appropriation, à même l'excédent non affecté de l'année 2018 de la municipalité, une somme de 35 132 \$ devant servir d'excédent accumulé affecté « Aide au développement économique ».
- D'accepter la demande de dérogation mineure no. 2019-113 soumise par M. Michel Labbé, 541, route du Sanctuaire, lot numéro 3 601 637, zone 11-H, à Lac-Etchemin.
- D'accepter la demande de dérogation mineure no. 2019-114 soumise par le ministère des Transports, 1375, route 277, lot numéro 3 602 563, zone 44-I, à Lac-Etchemin.
- De déposer le projet de règlement numéro 191-2019 relatif au lavage et à l'inspection des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation du lac Etchemin.

- De présenter un avis de motion pour le règlement relatif au lavage et à l'inspection des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation du lac Etchemin.
- D'autoriser la Municipalité de Lac-Etchemin à présenter à "Développement Ymco inc." une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour l'implantation d'un développement résidentiel sur le terrain face au Mont-Orignal.
- D'autoriser l'appropriation, à même l'excédent non affecté de l'année 2018 de la municipalité, une somme de 2 708 \$ devant servir d'excédent accumulé affecté "Politique culturelle".
- D'autoriser la signature pour le contrat d'engagement d'un entraîneur pour le programme d'entraînement au tennis pour les jeunes et les adultes.
- De proclamer de la Semaine de l'action bénévole 2019 du 7 au 13 avril

sous le thème "Et si on osait... bénévoler"!

- D'autoriser la participation de 2 membres du Conseil municipal au souper-bénéfice annuel de Passion FM Radio Bellechasse-Etchemins - édition 2019, au coût de 75 \$ par personne.
- D'autoriser la participation d'un membre du Conseil municipal dans le cadre des soupers-conférences prestigieuses annuels de la Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins qui se tiendra le 1^{er} mai 2019 au Centre récréatif St-Henri, salle Desjardins, à Saint-Henri et ce, au coût de 75 \$.

Le directeur général secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault M.A.P., OMA

¹Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toute leur intégralité qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.

Not
du directeur général



LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN TERMINE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018 AVEC UN SURPLUS D'EXERCICE AU MONTANT DE 281 027 \$

Le mardi 2 avril dernier, lors de la séance ordinaire mensuelle, les états financiers consolidés de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ont été déposés officiellement par le directeur général et secrétaire-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal. Ceux-ci ont été présentés et commentés par le vérificateur externe affecté au dossier, M. Éric Lachance de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés.

Je tiens à souligner l'excellent travail de contrôle et de suivi effectué par les directeurs des services municipaux et tout particulièrement celui de la directrice des services administratifs et son personnel affecté aux secteurs de la taxation et des finances.

Comme vous pouvez le constater en prenant connaissance du sommaire des activités financières présenté ci-dessous, celui-ci se caractérise par un excédent d'exercice de l'ordre de 281 027 \$, ce qui porte les excédents accumulés de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2018 de la Municipalité de Lac-Etchemin à 1 555 135 \$ réparti comme suit : 506 193 \$ en excédent libre, 416 393 \$ en excédents de fonctionnement affectés et 632 549 \$ en réserves financières et fonds réservés.

Votre Conseil municipal, en collaboration avec les gestionnaires municipaux, vous livre encore, pour une 17^e année consécutive depuis le regroupement municipal de novembre 2001, un excellent résultat financier qui permet ainsi à la Municipalité de Lac-Etchemin de disposer de réserves financières substantielles pour la mise en place, au cours des prochaines années, de divers projets structurants pour la collectivité lacetcheminoise et ce, sans hypothéquer indûment sa capacité financière et par conséquent, l'endettement de ses citoyennes et citoyens.

Pour de plus amples renseignements en regard des états financiers 2018, je vous invite à consulter la rubrique « Budget et finances » inscrite au bas de la page d'accueil du site internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées Exercice terminé le 31 décembre 2018

Données	2018		2017
	Budget (non consolidées)	Réalisations (consolidées)	Réalisations (consolidées)
Revenus			
Taxes	4 693 745 \$	4 734 511 \$	4 711 938 \$
Paiements tenant lieu de taxes	278 120 \$	284 563 \$	273 961 \$
Quotes-parts			
Transferts	265 587 \$	370 740 \$	380 427 \$
Services rendus	357 629 \$	428 624 \$	385 714 \$
Imposition de droits	102 000 \$	141 193 \$	159 184 \$
Amendes et pénalités	10 450 \$	8 530 \$	8 210 \$
Revenus de placements de portefeuille			
Autres revenus d'intérêts	18 124 \$	37 943 \$	33 810 \$
Autres revenus	1 100 \$	(14 798) \$	21 581 \$
Total des revenus	5 726 755 \$	5 991 306 \$	5 974 825 \$

Charges de fonctionnement

Administration générale	830 686 \$	836 005 \$	855 174 \$
Sécurité publique	833 247 \$	806 051 \$	755 598 \$
Transport	1 392 017 \$	1 529 882 \$	1 402 631 \$
Hygiène du milieu	1 553 746 \$	1 578 719 \$	1 692 617 \$
Santé et bien-être	31 126 \$	37 956 \$	32 759 \$
Aménagement, urbanisme et développement	543 723 \$	453 919 \$	500 429 \$
Loisirs et culture	1 018 497 \$	1 022 384 \$	1 039 138 \$
Réseau d'électricité			
Frais de financement	102 570 \$	99 057 \$	86 997 \$
Total des charges de fonctionnement	6 305 612 \$	6 363 973 \$	6 365 343 \$

Conciliation à des fins fiscales**Immobilisations**

Amortissement des immobilisations	(1 307 456) \$	(1 372 755) \$	(1 244 903) \$
Produit de cession		(18 250) \$	(8 360) \$
(Gain) perte sur cession		(35 516) \$	8 360 \$

Réduction de valeur / Reclassement

Propriétés destinées à la revente

Coût des propriétés vendues

Réduction de valeur / Reclassement

Prêts, placements à long terme à titre d'investissement

Remboursement ou produit de cession

Provision pour moins-value / Réduction de valeur (11 296) \$ (20 017) \$

Financement

Financement à long terme des activités de fonctionnement

Remboursement de la dette à long terme 437 955 \$ 437 955 \$ 435 614 \$

Affectations

Activités d'investissement 211 200 \$ 232 162 \$ 322 142 \$

Excédent de fonctionnement non affecté (48 505) \$ - \$ (67 000) \$

Excédent de fonctionnement affecté (17 086) \$ (30 777) \$ (54 114) \$

Réserves financières et fonds réservés 145 035 \$ 144 783 \$ 149 982 \$

Total de la conciliation à des fins fiscales (578 857) \$ (653 694) \$ (478 296) \$**Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales - \$ 281 027 \$ 87 778 \$****Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 1^{er} janvier 2018**

1 741 815 \$

Affectations durant l'exercice

(467 707) \$

Excédent de l'exercice

281 027 \$

Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés au 31 décembre 2018

1 555 135 \$

Services municipaux

Municipalité de Lac-Etchemin RELOCALISATION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Dû aux travaux de réfection et de mise aux normes de l'édifice municipal, nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la Municipalité de Lac-Etchemin sis au 208, 2^e Avenue, 2^e étage seront relocalisés au 201, rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin (Résidences et centre communautaire des Etchemins – entrée principale face à la route 277) et ce, à compter du 29 avril 2019 pour une période indéterminée (environ de 8 à 10 mois).

Les bureaux seront fermés à la population pour la semaine du 22 avril au 26 avril inclusivement pour le déménagement. Il ne sera pas possible de nous laisser de messages au cours de cette semaine ni d'avoir accès au personnel

de bureau y compris le service d'urbanisme.

Par contre, pour Urgences et services municipaux, vous pourrez rejoindre le 418 625-4521.

Notez bien que le bureau de poste demeure ouvert le temps des travaux.

Concernant la bibliothèque l'Élan, des précisions vous seront fournies ultérieurement.

Nous vous demandons de prendre bonne note de ces informations et nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.

La direction

Monsieur Léandre Gagnon nous quitte pour une retraite bien méritée



Nous désirons souligner le départ d'un bon collaborateur de notre municipalité, M. Léandre Gagnon, qui a pris sa retraite le 28 mars dernier.

Monsieur Gagnon a toujours été un travailleur exemplaire pour ses collègues et un passionné qui a toujours eu à cœur d'assurer des services impeccables à titre de mécanicien et d'opérateur au niveau du déneigement, et ce, pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de Lac-Etchemin. Nous tenons à le remercier sincèrement pour le travail accompli pour les 17 années à l'emploi de la municipalité.

En mon nom personnel, celui des membres du Conseil municipal ainsi que l'ensemble du personnel de la municipalité, nous lui souhaitons de belles années où la santé et les moments de plaisir seront au rendez-vous ainsi qu'une retraite bien méritée en compagnie de ses proches.

Éric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Quinze (15) années de service pour M. Jude Émond



Le 26 avril 2019, M. Jude Émond, directeur des loisirs, culture et vie communautaire, cumulera quinze (15) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers

M. Émond, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore quelques années sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Activité de reconnaissance des bénévoles 2019 de la Municipalité de Lac-Etchemin

Le Conseil municipal de Lac-Etchemin est fier de l'implication bénévole investie dans notre municipalité et vous offre une activité de reconnaissance qui se déroulera le mercredi 15 mai 2019 à 19 h à l'aréna municipal.

Au programme

Conférence « Osez la passion qui fait toute la différence »

avec Luc-Richard Poirier, conférencier

Aréna municipal, 19 h

Une réflexion inspirante et divertissante sous le signe de l'humour et de la simplicité. Des idées concrètes pour mettre en perspective les « coups de cœur » qui se cachent derrière notre famille, nos amours et notre travail. Une approche percutante pour éloigner la morosité qui empoisonne notre vie et celle des autres. **Une approche PERSONNALISÉE, AUTHENTIQUE et PERCUTANTE.**



« Aimez-vous ce que vous faites dans la vie ? » Ce n'est pas toujours évident d'y répondre. Pas seulement pour le travail. C'est aussi vrai pour les autres sphères de notre vie. Il nous semble de plus en plus difficile d'être passionné à longueur d'année.

C'est pourtant cette PASSION qui fait souvent la différence dans notre qualité de vie.

Une conférence de grande qualité que vous apprécierez à coup sûr !!!!!

Pour s'inscrire

Les billets sont en vente au secrétariat municipal depuis le 9 avril 2019 au coût de 5 \$ pour les résidents et 10 \$ pour les non-résidents.

Ne manquez pas cette occasion. Une conférence de grande qualité. Pour plus d'information, je vous invite à communiquer avec moi.

Jude Emond, directeur des loisirs

418 625-4521, poste 232

N.B. Aucun remboursement ne sera accordé.

Seulement les personnes avec billet seront admises.



Moi, riverain,
je prends soin
de mon lac!

La santé et la préservation de la qualité de notre lac découlent d'actions communes partagées par toute la population Etcheminoise, entre autres,

les riverains... voisins de ce plan d'eau magnifique. Conséquemment, les riverains doivent veiller à la préservation de notre lac et cela peut se faire par de simples petits gestes. Voici comment :

Je préserve ma bande riveraine le plus possible à son état naturel. La bande riveraine se veut d'au moins 10 mètres lorsque la pente est de moins de 30% et de 15 mètres si c'est plus. La rive est très importante pour capter tous les sédiments et contaminants que la pluie pourrait apporter avec elle vers le lac :

- ✓ Je ne tonds pas vers le lac, je ramasse les résidus de gazon qui pourraient se rendre au lac;
- ✓ J'aménage mon accès, d'au plus de 5 mètres de large, vers le lac à la diagonale afin de ne pas créer une descente d'eau de pluie directe vers ce dernier. Mon accès se doit d'être le plus naturel possible (en gazon);
- ✓ Je réduis mon empreinte autant que possible dans la rive en évitant de mettre mes accessoires dans ma rive (quai, foyer, embarcation) afin de ne pas piétiner la végétation autour;
- ✓ Mon quai est de préférence un quai flottant ou sur pilotis afin de laisser le libre passage à l'eau en dessous;
- ✓ Je n'utilise pas de pesticide pour entretenir ma pelouse;
- ✓ Je préserve autant que possible les arbres dans ma rive afin de faire de l'ombre au lac.

Chacun de vos gestes compte! Ensemble nous réussirons à conserver notre lac en santé pour longtemps. N'hésitez pas à contacter votre service d'urbanisme si vous avez besoin de conseils.

Merci de votre collaboration!

Eric Guenette

Directeur des services publics de l'urbanisme et de l'environnement

NOUVEAUX MEMBRES DE L'APLE

Le résultat de la campagne de recrutement pour l'année 2019 va bon train. Nous avons, à ce jour, 118 membres. Pour vous procurer votre carte, vous pouvez contacter Marie-Luce Giguère au 418 625-5106.

Club Nautique de Lac-Etchemin

Dû à une problématique majeure au niveau du nombre de places de stationnement, les mises à l'eau au Club nautique de Lac-Etchemin sont réservées aux plaisanciers qui se procurent une passe de saison. **La mise à l'eau à la journée n'est donc plus disponible.**

Afin d'accommoder les riverains qui désirent utiliser la descente pour rejoindre leur résidence, contactez-nous au **418 625-9091**.

Tarif de passe de saison	265 \$ (taxes incluses)
Location de quai pour une saison	Liste d'attente
Dépôt de 50 \$ pour la clef du cadenas (remboursable)	

IMPORTANT

- ❖ **Interdiction** de mise à l'eau d'embarcations équipées de **"tuned pipe"** ou **sortie directe du tuyau d'échappement**.

- ❖ Pour les personnes qui arrivent d'un autre plan d'eau avec leur embarcation, **nous vous demandons de bien vouloir vous rendre à l'un des endroits suivants pour procéder au lavage de celle-ci avant la mise à l'eau** et ce, afin de vous conformer au règlement du lavage et de l'inspection des embarcations qui sera adopté sous peu par le Conseil municipal.

- ❖ **Pour plus d'information sur le règlement à venir, nous vous invitons à la consultation publique qui aura lieu le 3 mai prochain, à 19 h, au Centre des arts et de la culture.**

Lave-Auto Etchemins (1519, route 277) – tél. : 418 226-6668
lucie.richard@globetrotter.net

Impékable Esthétik (1511, route 277) – tél. : 418 625-9011
impeableesthetik@hotmail.com

Atelier pour tous sur le compostage domestique

19 h – le mercredi 8 mai 2019
Salle 11, Centre des arts et de la culture
1470 route 277, Lac-Etchemin

Atelier de 90 min. / GRATUIT

Ensemble à 30 \$ (70% de rabais) :

- Compostière en bois
- Contenant de comptoir

POUR INFORMATION :

Vincent Beaudoin, Chargé de projet sensibilisation GMR
418 466-2495 poste 202
vbeaudoin@mrcbellechasse.qc.ca

Service GMR
MRC de Bellechasse

Objectif:
Zéro déchet



Salutations aux concitoyennes et concitoyens de la MRC des Etchemins !

L'Association écologique des Etchemins existe depuis plus de 20 ans. Une de nos missions est de vous inviter à vous rapprocher de la nature afin de mieux la connaître, l'aimer et la respecter. L'association gère aussi les sentiers écologiques de la Haute-Etchemin et du lac Caribou. De plus, l'association s'implique dans les circuits de sentiers des autres municipalités des Etchemins et de Bellechasse à travers les Samedis d'Bouger.

Mais voilà que cette belle nature est à risque au niveau planétaire et qu'elle a besoin de nos actions concrètes ! Elle est dans cet état en partie à cause de l'activité humaine irresponsable ! Nous avons la chance de vivre dans une région merveilleusement riche en lacs ! En rivières ! En belles forêts ! De magnifiques paysages ! Malgré cela la dégradation planétaire nous rejoint déjà aux niveaux des changements climatiques.

Dans les prochains bulletins d'informations municipales, nous vous proposons d'avoir un impact collectif à travers nos actions individuelles ! Chaque petit geste compte !!! La prise de conscience collective est vraiment importante afin que d'ici la fin du siècle, nos enfants et petits-enfants ne puissent être confrontés à une détérioration irréversible de cette belle nature ! À chaque année, nous hypothéquons leur avenir en consommant plus que la Terre peut nous donner ! Selon Global Network, à la fin de juillet 2018, nous avons déjà utilisé les ressources de toute l'année.

LA PLANÈTE TERRE EST EN RUPTURE DE STOCK

Voici quelques actions simples que nous ferons ensemble :

- diminuer l'utilisation du plastique, sacs réutilisables pour tous les achats : épicerie, pharmacie et quincaillerie;
- remplacer les bouteilles d'eau en plastique achetées par des gourdes lavables;
- réutiliser les sacs de plastique comme sacs de poubelle, multiples usages des petits sacs pour vos légumes en vrac, etc.;
- favoriser l'achat local afin de diminuer les gaz à effet de serre dans les déplacements de personnes et de produits consommés !

Au prochain rendez-vous !

Pauline Pelchat, présidente
Association écologique des Etchemins



Trousses d'économie d'eau

Dans le cadre du programme d'économie d'eau potable, nous avons des trousse d'économie d'eau potable (d'une valeur de 25 \$) en vente au bureau municipal au coût de 10 \$. Ces trousse comprennent :

- 1 pomme de douche téléphone ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin ou puissant, en thermoplastique ABS avec une connexion en laiton, cordon de 2 m (6 pi) et support pour la douche.
- 1 aérateur de robinet de salle de bain en laiton au fini chromé poli avec système d'aération à raccords filetés doubles adaptables aux prises mâles ou femelles.
- 1 sablier de douche 5 minutes.

Faites-vite, les quantités sont limitées.

Chaque petit geste compte, aidez-nous à protéger votre environnement !

LES CHATS ERRANTS, une problématique qui nécessite la CONTRIBUTION DE TOUS!

La Municipalité de Lac-Etchemin est confrontée annuellement à un certain nombre d'appels concernant des chats errants se baladant dans les rues de notre municipalité. Aux propriétaires de ces petits félins, nous vous rappelons que vous devez garder votre animal chez vous.

Pour éviter que le nombre de chats augmente chaque année, il est important de faire stériliser votre chat. La prolifération des chats se fait à une vitesse folle : un couple de chats engendre jusqu'à plus de 20 000 chats en moins de 4 ans.



Notre réglementation

Sachez que, selon le règlement 149-2015 de la municipalité, vous ne pouvez posséder plus de 2 animaux adultes de la même espèce (chien, chat, autre) dans votre demeure. Si votre animal a des petits, vous devez vous en départir dès qu'ils ont l'âge de 3 mois. Si vous décidez de garder un rejeton, faites-le stériliser avant qu'il ait atteint sa maturité.

N'oubliez pas que vous êtes en tout temps responsable de votre animal. Ne le laissez pas errer sans surveillance. Tout animal en dehors de son terrain se doit d'être transporté en cage ou être en laisse. Ne le laissez pas se lamenter ou hurler au point qu'il puisse déranger le voisinage. Le règlement de nuisance prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 200 \$ au propriétaire d'un animal qui contrevient au règlement.



Vous pensez à adopter un chat...

Vous pensez à adopter un chat, pensez aussi à la responsabilité que vous avez de le protéger et d'en prendre soin. Pour ce faire, commencez par le faire enregistrer et stériliser... Pensez à recueillir un chat dans un refuge, tel que la SPA. Ainsi, vous lui sauvez la vie et en plus ce dernier sera déjà vermifugé et stérilisé. N'oubliez



pas de l'identifier à l'aide d'une médaille, cela pourrait lui sauver la vie!

Je dois me départir d'un animal. Quoi faire?

L'idéal est de tenter de lui trouver une nouvelle famille par vous-même. En effet, il est beaucoup moins stressant pour un animal de passer d'un milieu familial à un autre que de se retrouver soudainement dans un refuge. De plus, comme vous connaissez bien votre animal, vous serez en mesure de lui trouver une famille qui saura répondre adéquatement à ses besoins. **Ne laissez pas votre animal à l'abandon, celui-ci risque de ne pas survivre et vous générez des problèmes aux gens du secteur.** Soyez responsable, si vous n'avez pas été en mesure de trouver une famille, apportez-le dans un refuge ou faites-le euthanasier.

J'ai trouvé un animal errant ou j'ai perdu mon animal, quoi faire?

Si vous voyez un animal errant et que vous ne le connaissez pas, après avoir vérifié auprès de vos voisins et qu'ils ne le connaissent pas, signalez-le à nos bureaux; nous tenterons de retrouver son propriétaire. Un animal possédant une médaille ou une micropuce sera plus facile à retracer. Si son propriétaire n'est pas retrouvé dans les 72 heures, celui-ci sera donné en adoption ou envoyé dans un refuge. Il en va de même si vous perdez votre animal, signalez-le à nos bureaux le plus rapidement possible, peut-être que quelqu'un nous l'a déjà signifié.

Éric Guenette

Directeur des services publics, d'urbanisme et de l'environnement



Programme d'incitation à la plantation d'arbres

- Résidentiel, commercial et industriel -

La Municipalité de Lac-Etchemin, aux fins d'inciter la population à procéder à la plantation d'arbres sur son territoire urbanisé (desservi par l'aqueduc et/ou l'égout de la municipalité) **et les riverains du lac Etchemin sur l'ensemble de son territoire**, a mis sur pied un programme de subvention accessible à chaque contribuable propriétaire et commerçant qui voudrait participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Pour ce faire, la municipalité remboursera à chaque propriétaire et/ou pour chaque propriété une somme pouvant atteindre 30 \$ par arbre sur présentation d'une facture démontrant l'acquisition d'arbres dont la hauteur minimale sera de 1,5 mètre et ce, pour un maximum de deux (2) arbres, entre autres, des essences suivantes :

- AMÉLANCHIER • CHÊNE • ÉRABLE À SUCRE
- BOULEAU • POMMIER DÉCORATIF • TILLEUL

Toute autre espèce ayant une résistance aux conditions climatiques de notre région pourrait aussi bénéficier de ce programme.

«Cependant, sont spécifiquement exclus du programme les arbres suivants» :

- ÉRABLE ARGENTÉ • PEUPLIER
- FRÊNE • AUBÉPINE TOBA
- PRUNUS DE SCHUBERT • ORME D'AMÉRIQUE (ULMUS AMERICANA)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ :

- Secteur admissible : La partie de l'ancien secteur urbanisé de l'ex-Ville de Lac-Etchemin qui est **desservi par l'aqueduc et/ou l'égout municipal** :
- Secteur admissible : La partie de l'ancien secteur urbanisé de l'ex-Paroisse de Sainte-Germaine qui est **desservi par l'aqueduc et/ou l'égout municipal** :
- Sont admissibles également : Les propriétaires et/ou propriétés riveraines du lac Etchemin, la plantation pourra se faire à l'intérieur de la bande riveraine soit 10 mètres et moins de la ligne des hautes eaux du lac Etchemin.
- Les arbres subventionnés devront obligatoirement être plantés dans la cour avant uniquement (soit entre la ligne de l'emprise de la rue et la maison) à l'exception des propriétés riveraines (point ci-haut).

Chaque propriétaire pourra participer à ce programme en se présentant au bureau de la municipalité afin de compléter le formulaire prévu à cet effet. Un maximum de 50 arbres sera alloué chaque année pour ledit programme. Le programme sera disponible tout au long du mois de mai 2019.



Votre générosité
nous permet de passer de beaux moments !

Comme à chaque hiver, depuis bon nombre d'années, de valeureux bénévoles entretiennent des sentiers dans plusieurs boisés de notre municipalité et permettent à nos résidents de pratiquer la marche, le ski de fond et la raquette en toute quiétude.

Nous désirons les remercier très sincèrement pour leur grande générosité et leur disponibilité, car sans eux rien de tout cela ne serait possible. Merci aussi à tous ces propriétaires de boisés qui acceptent que nous puissions utiliser leur propriété pour bénéficier, jour après jour, de ces activités de plein air. Sachez que les adeptes sont de plus en plus nombreux au fil des années.

Votre générosité contribue grandement à la bonne forme physique des gens de notre patelin et vous nous permettez d'apprécier la saison hivernale.

Un grand merci pour votre belle initiative!

Les nombreux utilisateurs!

ÉCOCENTRE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

OUVERTURE LE 20 AVRIL 2019

Si vous avez des matières que vous n'êtes pas en mesure de disposer chez vous, vous pouvez le faire à l'Écocentre. Lorsque que vous vous rendez à cet endroit, nous vous demandons de bien respecter les consignes de nos contrôleurs et de faire preuve de civisme envers eux et le site. Veuillez s'il vous plaît commencer par inscrire votre nom dans le registre à chaque visite afin que l'on puisse compiler le plus fidèlement possible nos données. Si vous apportez plus d'une sorte de produits, il vous faut faire le tri à chacune des stations. Toujours prioriser la récupération avant d'envoyer une matière aux déchets.

Il est possible de récupérer à notre site tous ces produits :

Le métal, le plastique (si trop gros pour entrer dans votre bac domestique), le carton, les matériaux secs (brique, béton, asphalte), les feuilles, l'herbe, les branches, le bois (non-contaminé par d'autres matériaux de construction, clous acceptés), les bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 livres), les ampoules (sauf les ampoules à filament à incandescence et halogène), les fluorescents (les tubes de 2, 4, 6 et 8 pieds), les résidus de peinture, les piles et les produits dangereux domestiques (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture).

IMPORTANT : Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants originaux.

L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits se retrouvent au site d'enfouissement à Armagh. **PLUS NOUS RÉCUPÉRONS, MOINS NOUS ENFOUISSONS DE MATIÈRES, MOINS CELA COÛTE CHER ET MEILLEUR EST NOTRE ENVIRONNEMENT!**

Les produits qui sont récupérés sont par la suite disposés de façon adéquate par l'entremise de différents partenaires.

D'autre part, il vous est possible de venir chercher gratuitement du compost, du paillis et des morceaux de bois récupérés vers la mi-juillet.

Les heures d'ouverture de l'Écocentre sont le mercredi en après-midi de 13 h à 16 h, le jeudi en soirée (du 9 mai au 5 septembre inclusivement) de 17 h 45 à 20 h 15 et le samedi matin de 8 h à 12 h.

PRENEZ NOTE QUE L'ÉCOCENTRE EST OUVERT DEPUIS LE 20 AVRIL.

Notez qu'il n'y a plus de collecte de monstres ménagers. Vous devez apporter vos matières vous-même à l'Écocentre ou s'il s'agit de meubles divers, mobilier, électroménagers, matelas en bon état, matériel informatique, etc., vous pouvez contacter Ressourcerie Bellechasse au 418 642-5627. Ce service est tout à fait gratuit.

Matériaux de démolition :

Lorsque vous procédez à des travaux de démolition d'envergure (exemple une toiture), optez pour la location d'un conteneur plutôt que de venir le porter à l'Écocentre. Seules les remorques de 3 m³ et moins seront acceptées et une seule remorque de matériaux ou de déchets similaires (ne s'applique pas aux matières récupérables ou en grande quantité) sera acceptée par jour par adresse.

Toute personne ne respectant pas nos règles ou nos contrôleurs pourra se voir expulsée du site sans préavis.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

N.B. L'Écocentre est à l'usage des particuliers et des résidents de Lac-Etchemin seulement. Aucune matière en provenance de travaux ou d'activités commerciales ne sera tolérée.

Pour les gens qui viennent d'aménager à Lac-Etchemin, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence lorsque vous irez à l'Écocentre.

Plan de localisation ci-dessous :

Éric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



La cueillette des déchets en période de dégel

Comme vous le savez, la période de dégel du lundi 25 mars (00 h 01) au vendredi 24 mai (23 h 59) est commencée. Par conséquent, nous devons adapter le poids de nos transports afin de respecter les exigences de Transport Québec, ce qui pourrait occasionner des retards lors de la cueillette des déchets et faire décaler l'horaire de la collecte. Si tel est le cas, vous n'avez qu'à laisser votre bac en bordure du chemin pour qu'il soit ramassé.

De plus, après avoir fait le ménage de votre terrain, il est important de ne pas mettre de gravier, de sable ou de matières vertes (feuilles, gazon, etc.) dans votre bac. Ces matières peuvent très bien être disposées ou compostées sur votre terrain ou, si vous n'avez pas d'endroit propice sur votre terrain, vous pouvez en disposer à l'Écocentre au bout de la rue Deblois. Ces matières contribuent énormément à alourdir nos transports et nos coûts d'enfouissement et, par le fait même, votre taxation. Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

ENTRETIEN DES TERRAINS et appel au civisme

Sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin, il est défendu aux propriétaires et aux occupants de laisser des nuisances aussi bien que des vidanges éparpillées sur un terrain.

L'entreposage de carcasses d'automobiles, de matériaux de construction et de démolition, de ferraille, de machinerie ou de pièces de machinerie, d'outils ou d'autres objets hétéroclites est prohibé dans tous les secteurs résidentiels et dans les secteurs commerciaux à l'exception des ateliers de débosselage et des ateliers d'usinage.

En effet, en vertu du règlement de zonage numéro 62-2006, article 10.1.6, il est stipulé que tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de **déchets**, de **détritus**, de **rebuts**, de **pièces de véhicule** et de **véhicules désaffectés**.

Un véhicule est considéré comme étant désaffecté lorsque celui-ci a été fabriqué depuis plus de sept ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

De plus, tout terrain en milieu urbain se doit d'être tondu périodiquement de façon à ce que le gazon ne dépasse pas une hauteur de 15 cm.

Notez que si vous désirez disposer de vos matières encombrantes, vous pouvez les apporter à l'Écocentre (voir article dans cette publication) ou encore les laisser à la Ressourcerie Bellechasse si c'est un meuble en bon état.

Le service d'urbanisme demande votre collaboration afin de faire en sorte que notre municipalité soit belle et demeure un lieu agréable à vivre pour tous. Bref, cette démarche vise l'équité entre tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin qui ont à cœur l'entretien de leur terrain et la propreté de notre milieu.

CHRONIQUE DU SERVICE D'URBANISME

1- DES TRAVAUX EN VUE, INFORMEZ-VOUS SI UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION EST NÉCESSAIRE !

Une autorisation municipale peut être nécessaire, entre autres, pour les travaux énumérés ci-bas. Informez-vous auprès de votre municipalité :

- Construction, agrandissement, déplacement et démolition d'un bâtiment;
- Revêtement extérieur;
- Remise, garage, abri d'auto;
- Toiture ;
- Changement de fenêtres et de portes;
- Construire, rénover ou remplacer : galerie, balcon, patio et escalier;
- Tous les types de piscine dont la profondeur est de 60 cm ou plus;
- Clôture, haie de cèdres, muret;
- Enseigne publicitaire;
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai et remblai);
- Travaux dans un cours d'eau (ponceau, enrochement, quai, etc.);
- Coupe forestière commerciale;
- Finition du sous-sol;
- Rénover salle de bain, cuisine, chambre à coucher;
- Changement des divisions intérieures;
- Changer le revêtement de plancher;
- Changement d'usage (nouveau commerce, ajout d'un logement, changement de vocation du bâtiment ou du logement, etc.);
- Tous travaux d'installation septique;
- Tous travaux concernant le prélèvement d'eau potable;
- Vente de garage en dehors des dates ciblées par la municipalité.
- Etc.

2- ATTENTION!! Au sujet de votre demande de permis à la municipalité

Prenez-vous à l'avance pour formuler votre demande de permis afin de nous permettre de vous garantir un meilleur service. La municipalité dispose de **TRENTE (30) JOURS** pour étudier votre demande lorsqu'elle est complète. De plus, le fait d'avoir déposé votre demande de permis à la municipalité et parfois même d'avoir payé votre permis avant de le recevoir ne vous autorise pas à débuter vos travaux. **Vous êtes autorisé à entreprendre**

les travaux seulement lorsque vous avez votre permis en main. Saviez-vous que pour accélérer le traitement de votre demande, vous pouvez effectuer votre demande de permis en ligne via notre site internet.

Pour connaître les disponibilités de notre inspecteur, **veuillez consulter notre site internet. Il est préférable de prendre un rendez-vous en appelant au 418 625-4521.**

3- Enlèvement des abris d'hiver

L'hiver étant terminé, n'oubliez pas que les **abris temporaires (incluant l'abri de type « Tempo ») se doivent d'être démantelés complètement et retirés avant le 15 mai.**

4- Protection des arbres

Avant de planter et/ou de couper un arbre, informez-vous au bureau municipal. Certaines espèces sont prohibées (les peupliers et les saules), tandis que d'autres sont protégées (les arbres de 30 cm de diamètre dans la marge avant à l'intérieur du périmètre urbain, sans oublier tous les types d'arbres faisant partie d'une bande de protection riveraine).

5- Règlement sur l'installation de piscines privées

Pour tous les types de piscines dont la profondeur est de 60 cm ou plus et avant de commander et d'installer celle-ci, vous devez vous informer de la réglementation à respecter auprès de la municipalité. Par la suite, pour l'installation d'une piscine, une demande de certificat d'autorisation à la municipalité devra être déposée. Voir l'article sur notre site internet ou contactez-nous pour de plus amples détails.

6- Vidange des fosses septiques

Afin d'assurer une plus longue vie à votre installation et d'éviter de polluer votre environnement, il est nécessaire d'effectuer une vidange de votre fosse septique régulièrement, soit aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires (chalet). Notez qu'il n'existe aucun droit acquis en matière d'environnement. Si votre installation est polluante, il est de votre responsabilité de voir à régulariser la situation conformément aux normes du ministère. Collaborons ensemble à laisser un environnement sain aux générations futures.

7- Bâtiments dangereux et/ou écrasés

Après la saison d'hiver, il est important de vérifier l'état de vos bâtiments et, si nécessaire, d'entreprendre des démarches pour rendre vos immeubles sécuritaires. Tout bâtiment dangereux ou écrasé se doit d'être réparé ou démoli. Contactez le service d'urbanisme de la municipalité afin de vérifier les normes en vigueur à ce sujet.

8- Câble d'acier en guise de clôture ou de barrière

Pour fins de sécurité, les propriétaires de terrain ayant des câbles d'acier en guise de clôture ou de barrière devraient y attacher au moins un fanion ou un drapeau plutôt que de simples rubans de couleur afin de réduire les risques d'accident que représente l'installation d'une clôture de ce type. Voyez à le rafraîchir au besoin.

Merci à la population pour votre collaboration sur le respect de la règle-

mentation et en cas de doute sur certaines règles, mieux vaut prendre vos informations à l'endroit approprié, soit à la municipalité. Bonne saison estivale à tous!!

Éric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Organismes communautaires

Concert printanier de



Le chœur L'Écho du Lac présentera son concert printanier le dimanche 5 mai à 19 h 30 au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin.

Direction artistique : Dominique Gagnon
Accompagnement musical : Esther Clément, pianiste
Hélène Therrien, violoniste

Au programme, un répertoire très varié de différents styles musicaux, du classique au populaire, en passant par la chanson française et le gospel, L'Écho du Lac vous invite chaleureusement à cette soirée musicale!

Les billets au coût de 15 \$ sont en prévente aux endroits suivants : Bibliothèque L'Élan, Dépanneur chez Ben et auprès des choristes. Des billets seront disponibles à la porte le soir du concert à 18 \$. Service de bar sur place.

Pour information ou réservation : Valérie Dumont au 418 625-3776



Lancement de l'année pastorale 2019 au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin

L'abbé Hervé Bernard, recteur, et l'équipe du Sanctuaire vous invitent le dimanche 12 mai 2019 à 15 h à participer à la messe d'ouverture officielle de la saison pastorale.

Jusqu'au 13 octobre, le Sanctuaire accueille les pèlerins qui souhaitent vivre des temps de prière et de ressourcement.

Les portes vous sont grandes ouvertes de 13 h 30 à 16 h à tous les jours soit les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis à 19 h ainsi que les dimanches à 16 h où un prêtre préside l'Eucharistie. La célébration du mercredi est spécialement dédiée aux Amis du Sanctuaire.

L'Assomption de la Vierge Marie, le 15 août, est toujours fêtée de façon grandiose le jour même de la fête, mais aussi à compter du 6 août, au cours de la neuvaine préparatoire.

Comme par le passé, les fidèles de toutes les paroisses, les familles et les groupes qui désirent organiser un pèlerinage ou souligner un événement sont les bienvenus. Vous pouvez réserver une date en téléphonant à l'une ou l'autre des personnes suivantes, soit l'abbé Hervé Bernard au 418 625-4551 ou au presbytère de Sainte-Germaine-de-Lac-Etchemin au 418 625-3381.

Cérémonial du Corps de cadets 2765 Lac-Etchemin

Le Corps de cadets 2765 Lac-Etchemin est fier de vous inviter à sa 55^e revue annuelle qui se déroulera le dimanche 12 mai 2019 à compter de 13 h 30 à l'aréna de Lac-Etchemin situé au 305, rue Ferland, Lac-Etchemin. Cette cérémonie viendra marquer l'accomplissement d'une autre année d'ins-truction enrichissante pour les cadets et cadettes qui ont déployé de maints efforts pour offrir une prestation de la plus haute qualité.

Venez y assister en grand nombre!



Invitation TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

Le 27^e tournoi de golf bénéfice de la Fondation Sanatorium Bégin se tien-dra le vendredi 7 juin 2019, au Club de golf Coopératif de Lac-Etchemin. Cette activité est sous la présidence d'honneur de M. Samuel Lagrange, copropriétaire de Lagrange Toyota à Lac-Etchemin.

Le coût d'inscription est de 75 \$ pour golf et souper et 50 \$ pour le souper seulement. La date limite d'inscription est le 31 mai.

Les personnes intéressées à participer à cette activité sont invitées à com-muniquer avec Mme Claudine Leblanc au 418 625-3101 poste 42460.

Cette activité vise à amasser des fonds qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie et procurer des équipements spécialisés nécessaires dans la dispensation des divers servi-ces offerts à la population des Etchemins.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!

Le Comité culturel de Lac-Etchemin suspend ses activités pour l'année 2019 en attendant une relève

Les membres du Comité culturel de Lac-Etchemin souhaitent qu'une équipe vienne en relève afin de poursuivre le travail accompli depuis 2003 dans le domaine culturel et des arts de la scène à Lac-Etchemin.

L'organisation est en santé mais de nouvelles idées et une nouvelle vision permettraient au comité une relance favorable pour les adeptes des arts de la scène.

Le mandat premier est de promouvoir les arts et la culture en organisant différentes activités telles que : concerts, spectacles et théâtre.

Au cours des années, plusieurs artistes se sont produits au Centre des arts et de la culture, au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin et au Moulin La Lorraine dont Jean-Marc Couture, Étienne Drapeau, Beatles acoustique et Hommage à Bryan Adams. Plus près de nous, Annabelle et Gab ainsi que plusieurs artistes locaux ont offert des prestations dignes des grands. Le comité a été d'une aide précieuse pour la portion culturelle des Fêtes du 150^e, entre autres, en présentant une pièce de théâtre très courue.

Le service des loisirs de Lac-Etchemin, en collaboration avec le comité de suivi de la Politique culturelle, appuiera la relève dans ses nouvelles actions. L'objectif est de poursuivre l'excellent travail accompli et d'offrir à la population 1 ou 2 productions diversifiées par année.

Hommage au travail accompli

Il ne faut pas passer sous silence les nombreuses heures de bénévolat des membres qui ont œuvré sur le comité depuis le début. Ils ont permis à toute la population de pouvoir apprécier les arts de la scène et vivre de grandes émotions.

Ils nous ont partagé leur talent, leur passion et nous en sommes très reconnaissants.

Si vous êtes intéressés par les arts de la scène, nous vous invitons à communiquer avec Jude Emond au 418 625-4521, poste 232.



Bonjour,

Comme le dit Michel Fugain : LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ, SORS DE TA MAISON ! Nous l'avons désiré ce printemps après le rude hiver que Dame nature nous a servi ! Votre club a encore de belles activités à vous offrir pour ce printemps !

LE BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB du vendredi connaît beaucoup de succès. Il fera relâche le 3 mai prochain. Venez tenter votre chance!

Pour LA DANSE du deuxième samedi de chaque mois, elle continue tout l'été et ne fait jamais relâche!

LES BEAUX DIMANCHES DES JARDINS présenteront le 28 avril, le duo Caroline et Rock avec la chorale LES AMIS DE LA CHANSON et le 26 mai les artistes de AIMES-TU MA DIFFÉRENCE. De bons spectacles que vous ne voudrez pas manquer. On vous y attend en grand nombre à 14 h, à la salle

communautaire du Belvédère du Lac.

La troupe de théâtre LES BONS VIVANTS prépare une comédie pour les 25, 26 et 27 octobre. Surveillez notre publicité afin de vous procurer des billets.

Profitez de notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI À 19 H pour venir nous rencontrer et nous donner des idées pour de futurs projets, et de plus, peut-être vous inscrire comme bénévoles. Nous en avons toujours besoin!

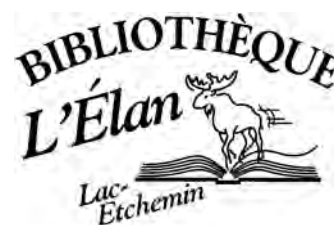
Le 13 avril dernier, nous avons participé avec plusieurs organismes au populaire SALON DES FAMILLES et, comme l'an passé, le 14 avril nous avons organisé et tenu notre GALA AMATEURS.

Les cours de danse, les ateliers de cerveaux actifs, les tournois de cartes et de billard, la fête de Noël des enfants et le brunch de Noël ont connu un réel succès au cours de la dernière année. Merci aux bénévoles qui s'impliquent avec dévouement et merci à vous tous qui venez nous encourager et profiter en même temps de loisirs formateurs et socialisants.

À toutes et à tous, bonne santé et au plaisir de vous rencontrer à nos activités!

Liliane Tremblay,

Pour le club LES AÎNÉS DE LAC-ETCHEMIN



La bibliothèque L'Élan vous informe

Ajouts de nouveautés au répertoire en février et mars 2019

Parmi les dernières acquisitions de livres de la **section des adultes**, on retrouve les **documentaires** «Incroyable érable», «Produire ses graines bio : légumes, fleurs et aromatiques», «Biographie de Guy Rocher», «Jardiner avec Marthe t. 2», «Votre santé sans risque», «Une vie sans peur et sans regret» de D. Bombardier, «Leurs enfants après eux», «Sois toi et change le monde», «Mieux s'aimer pour aimer mieux», «Respire : un souffle profond peut tout changer», «Écoute les arbres parler» et les **romans** «Outsider», «La 16^e séduction» et «Jeu de massacres» de J. Patterson, «Une sentinelle sur le rempart», «La tentation du théâtre» de S. Toussaint, «Rumeurs d'un village», «Le Clan Picard 2 t.», «À l'ombre de la mine» de F. Lorrain, «Les belles fermières», «Histoire de femmes t.2» de L. Tremblay, «Affaire de cœur» de N. Roberts, «Félix et la source invisible», «Terreur dans la peau» de R. Ludlum, «À même la peau» de L. Gardner et «Corruption».

Dans la section jeunesse, on retrouve les **bandes dessinées** «Astérix : le secret de la potion magique», «Alpha t. 13», «Lucky Luke - Un cow-boy à Paris», «Blake et Mortimer t. 25», «Garfield t. 67 : Ça roule», «Michel Vaillant t. 7 : Macao», «Buck Danny classic t. 5», «Une aventure de Bob Leclerc t. 2», «Alix : Veni, Vidi, Vici», «Expériences de Mini-Jean t. 3», «C'est l'invention qui compte»; les **romans** «Les filles modèles t. 10», «Les chevaliers d'épées» d'A. Robillard, «Un homme s'il vous plaît», «La vie

compliquée de Léa Olivier-Paris», «Savannah - Aucun répit et Le feu sacré»; les **documentaires** «L'ABC des filles 2019», «Minecraft- le choc», «Records Guinness 2018», «Dix filles allumées : des parcours inspirants», «Les robots» et les **albums** «Caillou et les œufs de Pâques», «Caillou et ses amis- Cherche et trouve», «Œuf & jambon, c'est Pâques, mon coco!», «Cherche avec Stella! La Pat'patrouille» et «Je t'aime à l'infini...».

Ajouts de disques compacts au répertoire

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée au cours des derniers mois les DC suivants : Tempus Fugit (piano) de M.-A. Pépin; Pianoscope d'Alexandra Strélski; Dans le noir de Sofia Nolin; Le retour à Walden- Richard Séguin sur les pas de Thoreau; La science du cœur de P. Lapointe et Rites de passage d'É. Bilodeau.

La thématique du printemps est sur les présentoirs

Plusieurs livres et revues développant la thématique du printemps, du temps des sucres, des plantes et jardins, des arbres et arbustes, de la protection de l'environnement et des oiseaux sont placés sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte. Des livres de rénovation, de construction de patios et de bricolage sont également disponibles. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Invitation à consulter le site Facebook de la municipalité

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque l'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur le site Facebook de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les lectrices et lecteurs de la communauté des biens culturels mis à leur disposition.

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque l'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles. La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux titres de livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation, etc. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service.

Hommage à nos bénévoles

La semaine du 7 au 13 avril 2019 était consacrée «Semaine nationale de l'action bénévole». C'était l'occasion rêvée pour remercier la vingtaine de bénévoles de la bibliothèque l'Élan qui, semaine après semaine, offrent un service culturel de qualité à la population. Leur implication, leur soli-

darité et leur générosité permettent à la bibliothèque de progresser et de maintenir son élan dans la poursuite de ses objectifs d'information, de formation et d'animation culturelle de la population. Le responsable remercie tous les bénévoles pour leur service de qualité aux usagers de la bibliothèque l'Élan.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque l'Élan

Le Comité d'embellissement **VOUS INFORME...**

Enfin le printemps! Nous souhaitons qu'il soit beau et ensoleillé pour redonner à toutes et à tous l'énergie pour accomplir les différents travaux liés à cette saison et bien se préparer afin de profiter pleinement de l'été. Cette année, le Comité d'embellissement a de très beaux projets. Notre premier dossier sera de revitaliser certaines plates-bandes en essayant de respecter les recommandations émises par les représentants et les juges des Fleurons du Québec, tout en priorisant la plantation d'arbres dans les plates-bandes du Manoir et celle dans le croisement de la 2^e et la 3^e Avenues située en face de la Quincaillerie Timber Mart. Nous améliorerons aussi celle à l'intersection de la 1^{re} et la 2^e Avenues (chaloupe) ainsi que celle près de l'Auberge des Etchemins.

De plus, nous souhaitons ajouter à nos plates-bandes quelques œuvres d'art, héron ou autres oiseaux, voiliers, etc., de fabrication en métal, en bois ou autres médiums. S'il y a des artistes dans la région qui se spécialisent dans ces types d'arts, nous serions heureux de voir vos réalisations dans le but d'en faire l'acquisition. De plus, nous sollicitons encore la participation des citoyens, des commerçants ou tous les autres organismes pour qu'ils créent des îlots de verdure ou procèdent à l'aménagement d'espaces verts, ce qui contribue à réduire les îlots de chaleur et à embellir notre municipalité. Nous valorisons la plantation d'arbres et nous vous recommandons de vous informer des programmes d'incitation et d'aide financière à la plantation d'arbres qui existent dans notre municipalité. Les arbres peuvent souligner des moments importants dans notre vie. Ce sont les poumons de la terre.

Nous allons vivre une belle saison avec des projets intéressants et nos corvées sont des moments très agréables. Nous avons une belle complicité dans notre équipe et de l'aide de la part des employés de la municipalité pour les travaux trop exigeants physiquement.

En terminant, si vous désirez vous joindre à notre comité comme membres ou amis, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez communiquer avec les membres du comité ou encore déposer votre inscription au bureau de la municipalité.

Comité d'embellissement / *Fiche de recrutement*

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Je désire être

Ami (e) du Comité / Participe aux corvées _____

Membre du Comité / Participe aux réunions et aux corvées _____

Le Comité d'embellissement recrute !

Vous aimeriez participer à l'embellissement de notre belle municipalité ? Vous aimeriez faire partie d'une équipe dynamique et vous avez de la disponibilité ? Joignez les rangs de notre Comité d'embellissement.

Pour de plus amples informations, contactez Mme Marie-Pierre Lamontagne au 418 625-3259 ou encore nos bureaux municipaux au 418 625-4521.

Nous vous attendons !



Page Facebook

Nous vous invitons à vous abonner à la page « Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins » pour suivre nos activités.

Camp de jour pour adolescents

Encore cette année, nous offrons un camp de jour pour adolescents qui se tiendra sur cinq semaines à raison de deux jours par semaine. De belles activités sont prévues telles qu'une journée à La Ronde, au Village Vacances Valcartier, au Défi Évasion, au Village Aventuria et plusieurs autres activités encore. Ce camp de jour est offert à Lac-Etchemin mais il regroupe aussi toutes les autres municipalités du territoire. La programmation sera présentée devant les classes de 6^e année et de 1^e et 2^e secondaire sous peu. Surveillez notre page Facebook ou encore la programmation d'été de la municipalité pour plus d'informations. La soirée d'information aura lieu le mercredi 10 avril à compter de 19 h aux Résidences et centre communautaire des Etchemins. Il sera possible de vous inscrire sur le site web de la Municipalité de Lac-Etchemin à compter du 23 avril.

Disco pour les jeunes de 6^e année

La Disco pour les jeunes de 6^e année aura lieu le vendredi 26 avril à la Maison de jeunes Le Chabotté. Cette soirée est réservée exclusivement aux élèves de 6^e année. Sur place, il y aura du karaoké, un tournoi de water pong, un bar à cocktails et à jujubes ainsi qu'un concours de blagues. La soirée est gratuite et se déroulera de 18 h 30 à 22 h.

Ouverture à Saint-Camille

La Maison de jeunes le Chabotté se déplace le temps d'une soirée au chalet des loisirs de Saint-Camille le samedi 11 mai. La soirée débutera dès 18 h 30 jusqu'à 23 h sous le thème « les mystères ». Plusieurs défis t'attendent tels que des tests de goût et de texture! Oseras-tu participer?

Émilie Poulin

Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

TROIS NOUVELLES EXPOSITIONS RENVERSANTES AU MOULIN LA LORRAINE

Des oeuvres qui font tourner les méninges!

Depuis quelques semaines, d'étranges assemblages ont pris place au Moulin La Lorraine : sept sculptures qui valent la peine qu'on s'y at-

tarde un peu!

Il s'agit des œuvres François Mathieu, un créateur actif depuis plus de 30 ans. Vous verrez des sculptures qui font penser à des machines d'un autre temps, de belles créations qui sentent bon le bois, le cuir... et le béton!



Un clin d'oeil... à Léonard de Vinci!

Ces œuvres qui frappent l'imaginaire atterrissent chez nous l'année du 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, à qui on doit l'invention d'une foule de dispositifs mobiles avant-gardistes pour leur époque. Malgré cette parenté « Léonardesque », les sculptures de François Mathieu sont statiques mais donnent l'impression qu'elles pourraient pivoter, tourner ou rouler. Un des plaisirs de l'exposition consiste à imaginer les mouvements improbables de ces « machines impossibles » et à inventer à quoi elles pourraient bien servir... bref, à faire tourner nos méninges! À voir jusqu'au 26 mai 2019.

CONFÉRENCE-CAUSERIE DE FRANÇOIS MATHIEU 28 AVRIL À 13 H

Le travail de François Mathieu vous allume? Venez en apprendre davantage sur lui, son parcours et ses principales réalisations. L'artiste reviendra sur place le 5 mai, même heure, pour échanger avec les visiteurs.



Il est recommandé de réserver sa place pour la conférence.

Un univers aux couleurs éclatantes

Sous le titre « Constellations », le peintre Mathieu Rousseau exploite l'éclat des couleurs et la puissance émotive du clair-obscur pour créer ses images inspirées du cosmos et des étoiles. Énergiques, expressives et parsemées d'éléments graphiques, ses œuvres grand format sont spectaculaires.

Si vous venez avec vos enfants, ne manquez pas de faire le jeu d'observation qui complète la visite.

À voir jusqu'au 2 juin.

Une exposition d'une grande simplicité

Découvrez « Histoire de fils », une exposition qui réfère au travail des femmes et à leur contribution, encore trop souvent occultée dans notre société. Plus précisément, l'artiste rend hommage à sa mère à travers une série d'œuvres réalisées sur papier, uniquement avec du fil, des épingles et des papiers pliés, découpés et cousus. Les œuvres d'Anik Péloquin touchent par leur poésie et leur élégance contemporaine.

À voir jusqu'au 9 juin.

Camp MAXI-ART 2019 pour les 8 à 12 ans INSCRIPTIONS MAINTENANT!

95 \$ par enfant et 80 \$ pour un enfant dont le parent est AMI du Moulin.

2, 3 et 4 juillet 2019

BANDE DESSINÉE - animée par Patrick Maranda



Viens t'initier à la bande dessinée et à différentes techniques pour créer des personnages et des histoires. Tu réaliseras une vraie bande-dessinée! Wow!

Patrick Maranda est illustrateur et caricaturiste. Sa passion du dessin l'a amené à animer des ateliers dans différentes écoles et bibliothèques de la région et ailleurs dans la province.

8, 9, 10 et 11 juillet 2019

INITIATION au CINÉMA - animée par Cassiopée Dubois



Viens t'initier au septième art, celui du cinéma! Tu as envie de jouer la comédie, tourner à l'aide d'une caméra, dessiner des scènes ou écrire des dialogues? Ce camp est pour toi!

Spécialiste en communication et en production de contenus médiatiques, Cassiopée Dubois est une passionnée de la caméra qui a tout ce qu'il faut pour enthousiasmer et impliquer les jeunes dans ce projet palpitant!

LE MOULIN EST OUVERT SAMEDI et DIMANCHE de 12 h à 16 h.

Admission adulte : 6 \$, Étudiant et aîné 5 \$;

17 ans et moins: GRATUIT

Amis du Moulin: GRATUIT aux expositions et tarif réduit aux activités



Mission : Répondre aux besoins des personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leur proches.

• Relation d'aide et accompagnement	• Groupes d'entraide
• Informations, références et prévention	• Rencontres individuelles
• Massothérapie à faible coût	• Ateliers divers (Yoga, Méditation, Remue mènages, Connaissance de soi)
• Programme de beauté et soins esthétiques	• Accompagnement en fin de vie, suivi de deuil
• Formation de croissance personnelle	• Déjeuners-conférences
• Initiation au Journal créatif	• Cliné Entre nous

Territoires desservis :

Beauce-Sartigan, Les Etchemins et Robert-Cliche

Groupe Espérance et Cancer

477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90)

Ville Saint-Georges (Québec) G5Y 3L1

Courriel : accueil@esperanceetcancer.org

www.esperanceetcancer.org

Suivez-nous sur



Vous êtes à la recherche d'un emploi? Nous avons besoin de vous!

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE



PRÉPOSÉ(E) D'AIDE À DOMICILE

Faire l'entretien ménager, la préparation de repas, la lecture et les courses.



PRÉPOSÉ(E) EN AIDE À LA PERSONNE

Offrir des soins d'hygiène, de surveillance, de répit, de l'aide au transport, etc.



PRÉPOSÉ(E) AU GRAND MÉNAGE

Laver les murs, les plafonds, les armoires, les fenêtres, les garde-ménages, les vitres, les cuisines, etc.



PRÉPOSÉ(E) AUX MENUS TRAVAUX

Nettoyer la cuisine, le bain et les pièces-bosses, l'entretien du gazon, l'entretien du bois de chauffage, etc.



CUISINIER(ÈRE)

Préparer les repas dans une résidence pour personnes âgées (10 résidents au plus).



SERVICES À DOMICILE DES ETCHEMINS

Coopérative de solidarité

Pour vous...chez vous

1553-B, route 277

Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0

418 625-4500

www.cssdetchemins.com

Travailler pour les Services à domicile des Etchemins, c'est avantageux!



• **Horaires flexibles**

• **Équipement fourni**

• **Temps de déplacement rémunérés et frais d'essence remboursés**

• **Progression salariale semestrielle et prime de fin de semaine**

• **Formations rémunérées**

N'attendez plus, faites-nous parvenir votre candidature dès aujourd'hui!

Fax : 418 625-4509 - Courriel : cssde@sogetel.net - Facebook : Services à domicile des Etchemins

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide
à l'élite sportive
et culturelle

Fonds culturels
des Etchemins

Programme de subvention
pour la réalisation d'une
activité culturelle

Initiative parents
et grands-parents

Aide financière aux familles
lacetcheminoises

Soutien financier
pour l'achat de
couches de coton



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS
D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca

ou
Jude Emond
418 625-4521
poste 232



De l'aide à portée de la main!

Gens de 50 ans et plus, vous cherchez une réponse immédiate à une situation problématique qui vous tracasse dans votre vie quotidienne? Vous désirez améliorer votre qualité de vie, mais vous ne savez pas qui peut vous aider? Ne cherchez plus de midi à 14 h. Jimmy Proteau, travailleur de milieu chez Nouvel Essor,

est en mesure de vous offrir un service d'accompagnement gratuit et personnalisé dans vos propres démarches. Il est disponible pour vous orienter vers les ressources appropriées et adaptées selon vos besoins. Vous pouvez le rejoindre par téléphone en composant le 581 372-0323 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

4^e CHRONIQUE "Témoins du passé"

Le livre du 150^e de Lac-Etchemin présentait un recueil de souvenirs impérissables lors de sa rédaction; plusieurs informations reçues n'ont pas pu y paraître. Cette chronique nous fournit l'occasion d'y revenir.

Germaine Lessard

Le saviez-vous?

Dès l'Antiquité, les hommes honoraient leurs divinités par des manifestations présageant du théâtre moderne. Lors de cérémonies rituelles des sorciers, marabouts, chamanes, etc., costumés et masqués, chantaient et dansaient pour honorer leurs dieux.

par les congrégations catholiques pour transmettre la doctrine de l'église. Par contre, le théâtre profane suscita de nombreux conflits avec les autorités ecclésiastiques outrées.

Au moyen âge, la religion occupe une place très importante dans la société européenne; le christianisme domine. Vers 970, un évêque d'Angleterre impose l'ajout de spectacles vivants aux offices religieux pour mieux propager la foi. En Nouvelle-France, le théâtre religieux est fortement encouragé

Plus tard, dans les années 1930, le théâtre devient très populaire, autant le burlesque que les pièces religieuses. À Lac-Etchemin, le théâtre amateur est florissant; des acteurs locaux s'amusent autant que l'auditoire lors de représentations longuement répétées. Généralement, les spectacles sont présentés à la salle publique, au 201, 2^e Avenue, la rue Principale du temps et aujourd'hui au Centre des arts et de la culture.

Pièce de théâtre jouée en 1936 « Le reliquaire de l'enfant adoptif »



De gauche à droite : Euchel Roy, Lucien Gagnon, Aimé Pouliot, Adrien Leclerc, Jean-Arthur Ouellet, Grégoire Giguère, Aimé Giguère (Wilfrid), Léo Gagnon et le dernier à droite de la rangée, n'a pu être identifié. (Coll. Roberte Gagnon, Photo 1936)

Référence : <https://www.chapitre.com/BOOK/dubois-stephane/le-reliquaire-de-l-enfant-adoptif-ou-le-triomphe-de-l-innocence-drame-en-quatre,44252003.aspx>
<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=909>



À Lac-Etchemin, on souligne La famille

Semaine de la famille 2019

Jeudi 9 mai



En partenariat avec la Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Lac-Etchemin, le Belvédère du Lac vous invite au spectacle d'Alex Boucher, le « chanteur des aînés ». Il nous animera un après-midi « Garden Party ».

Nous vous attendons le **jeudi 9 mai, à 13 h 30, à la salle communautaire du Belvédère du Lac.**

Mercredi 15 mai



Conférence «Osez la passion qui fait toute la différence»

avec **Luc-Richard Poirier**, conférencier

Aréna municipal, 19 h

5 \$ à l'entrée – billet en vente à la réception municipale

Une réflexion inspirante et divertissante sous le signe de l'humour et de la simplicité. Des idées concrètes pour mettre en perspective les « coups de cœur » qui se cachent derrière notre famille, nos amours et notre travail. Une approche percutante pour éloigner la morosité qui empoisonne notre vie et celle des autres.

Mardi 21 mai



Retomber en enfance

Avec **Jean Bouchard**, auteur du livre «Du Bolo au G.I. Joe – Jouets au Québec de 1939 à 1969»

Atelier intergénérationnel

Avec un brin d'humour, ce collectionneur vous livrera ses connaissances sur les jouets et les jeux de votre enfance. En retour, vous partagerez les bons moments qu'ils vous ont fait vivre. Pour les jeunes, ils permettront de faire le lien entre ces jouets du passé et ceux d'aujourd'hui. Deux groupes d'élèves de l'école Notre-Dame seront sur place.

Belvédère du Lac, 13 h

Entrée gratuite

Bienvenue à tous!

Samedi 25 mai



Lancement des boîtes à jouer

Parc du Ruisseau

Animation au Parc de Ruisseau de 11 h à 15 h

Animation, musique et hot dog

Gratuit et BIENVENUE à toute la population

Fier partenaire du :

Salon des familles des Etchemins



Ville et campagne...
AU NATUREL



Hockey après l'école



Nous venons de terminer une 8^e saison de l'activité du hockey après l'école. Que de plaisir pour les enfants qui se rendent à l'aréna à chaque lundi pour s'amuser et jouer au hockey de 15 h à 16 h 30.

Le responsable de l'animation loisirs et sports, M. José Poulin, tient à remercier l'excellent travail de MM. Denis Ouellet (bénévole depuis les 8 dernières années, bravo!), Ghislain Audet, bénévole de même que Steeve Roy, parent d'un enfant au hockey après l'école.

Pour la saison 2019-2020, les inscriptions débuteront vers la fin août 2019 et nous souhaitons ardemment que le hockey après l'école se poursuive. Tout au cours de l'année, les jeunes inscrits profitent de belles activités (social du temps des Fêtes, sortie au Tournoi international Pee-Wee de Québec et petites gâteries à la fin de la saison).

Plusieurs de ces jeunes quitteront le primaire pour le secondaire l'an prochain et à leur demande, ils aimeraient continuer une fois semaine l'an prochain soit le samedi ou le dimanche. Afin de pouvoir donner suite à cette demande, nous aurons besoin d'une vingtaine d'enfants et de bénévoles. Vous avez le goût de vous joindre au groupe, contactez-moi au 418 625-4521, poste 229.

José Poulin

Gérant d'aréna et responsable de l'animation loisirs et sports

NOUVEAUTÉ POUR LA PROCHAINE SAISON DE HOCKEY À L'ARÉNA

Monsieur Tommy Tanguay de « **l'Atelier de soudure Tommy Tanguay** » se fera un plaisir d'être partenaire avec la Municipalité de Lac-Etchemin pour la fabrication de deux buts de hockey qui serviront de cibles pour pallier au manque de gardiens de buts lors des pratiques. Nous le remercions sincèrement de son implication à la cause des jeunes.

Merci Tommy!





Activités estivales - été 2019

Du 25 juin au 9 août

Grille de tarification

Carte de saison à
l'Éco-Parc : 40 \$

Camp de jour

	2019	
Description (s)	Local (avec carte de saison à l'Éco-Parc)	Extérieur (avec carte de saison à l'Éco-Parc)
1 ^{er} enfant – été complet	227 \$	236 \$
2 ^e enfant – été complet	145 \$	159 \$
3 ^e enfant – été complet	72 \$	80 \$
4 ^e enfant et + - été complet	40 \$	80 \$

Une journée (n'inclut pas les activités spéciales et sorties)	54 \$	Excluant chandail et carte de saison à l'Éco-Parc
Une semaine (n'inclut pas les activités spéciales et sorties)	140 \$	

Chandail du camp de jour (optionnel)	12 \$
--------------------------------------	-------

Service de garde

	2019
Description	Local / Extérieur
Garde par semaine (un enfant)	28 \$
Garde pour l'été (un enfant)	115 \$
Garde pour l'été (familiale 2 enfants et plus)	196 \$
Garde par bloc (am, midi ou pm) à la pièce	5 \$

Autres activités estivales

	2019
Description	Local / Extérieur
Camp musical et culturel	250 \$
Baseball mineur 3 à 5 ans	50 \$
Baseball mineur 6 à 17 ans	70 \$
Soccer mineur 3 à 6 ans	35 \$
Tennis junior 4 ^e secondaire et moins	63 \$
Tennis adulte 5 ^e secondaire et plus	85 \$



Chers parents et enfants du CAMP MUSICAL ET CULTUREL des Etchemins, c'est avec joie que nous vous informons de la tenue de la 3^e édition, qui se tiendra cette année du 8 au 19 juillet 2019 au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Les inscriptions auront lieu à compter du 6 mars jusqu'au 26 mai 2019.

Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur le site de Qidigo de la Municipalité de Lac-Etchemin. Le coût est le même que l'an dernier soit 250 \$/enfant pour les 2 semaines. Au besoin, l'aide financière de l'organisme "Sac-O-Dos" est aussi disponible pour les résidents de Lac-Etchemin.

Au programme cette année :

La comédie musicale : **"Les Choristes"**

- Cours d'instruments : piano, violon et guitare sèche.
- Cours de groupe : chant, danse folklorique, mise en scène, art plastique, cuisine, tricot, couture, bienséance, etc...

Les sorties projetées seront « entre autres », selon la température : l'équitation, la natation à la piscine du Camping de Lac-Etchemin, tour de ponton sur le lac Etchemin, mini-putt, cueillette de fraises, etc...

Enfin, considérant le succès de la 2^e édition, nous tenions à vous remettre en primeur ces informations pour les jeunes qui aimeraient poursuivre encore cette activité formatrice et unique dans la région.

Parlez-en à vos amis. Les places sont limitées à 30 inscriptions.

Bienvenue à tous et au plaisir de vous revoir.

Cordialement,

Claude Amar, directrice du camp musical
Anne-Hélène Chevrette, directrice artistique
Johanne Cétu, organisatrice



La Maison de jeunes vous informe sur le *camp de jour* – 2019 –

Pour les jeunes de Lac-Etchemin qui auront 12, 13 ou 14 ans au 30 septembre 2019, le coût d'inscription est de 195 \$ (obligation de faire du financement lors de la cueillette de canettes) ou de 165 \$ (obligation de faire du financement lors de la cueillette de canettes et de la vente de tartes).

Horaire

Mardi 2 juillet :	Accueil à la Maison de jeunes le Chabotté et Éco-Parc
Vendredi 5 juillet :	Village Aventuria
Samedi 6 juillet :	Cueillette de canettes
Mercredi 10 juillet :	Camping la Roche d'Or et cinéma centre-ville de Saint-Georges
Jeudi 11 juillet :	Après-midi de sports au gymnase et Théâtre du Ganoué
Mardi 16 juillet :	Rafting à Saint-Gabriel-de-Valcartier
Mercredi 17 juillet :	Parc aquatique Village Vacances Valcartier
Semaines de la construction :	Vente de tartes au sucre
Mercredi 7 août :	Défi Évasion et Grands Feux Loto Québec
Vendredi 9 août :	Rallye MDJ et Miller Zoo
Mardi 13 août :	La Ronde
Jeudi 15 août :	Nuit blanche

Émilie Paulin

Maison de jeunes L'Olivier des Etchemins
 418 228-5541 poste 54400





Informations importantes pour les activités de loisirs d'été et le camp de jour 2019

Il est temps de vous inscrire pour les activités estivales

Camp musical et culturel, camp de jour, baseball, soccer et la formation tennis à l'été 2019 pour garçons et filles ainsi que la formation tennis pour les adultes.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Vous pouvez effectuer vos inscriptions en ligne via la plateforme web de gestion en loisirs de  dans le confort de votre foyer !

Il vous est possible d'inscrire vos enfants aux activités de loisirs et des camps de jour de la Municipalité de Lac-Etchemin en vous rendant sur le site internet de la municipalité www.lac-etchemin.ca dans l'onglet Loisirs et culture, inscription aux activités.

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

24 avril

De 18 h 30 à 19 h 30, nous vous offrons la possibilité de découvrir comment inscrire vos enfants sur internet en venant le faire directement sur votre téléphone intelligent, votre tablette ou un ordinateur de la municipalité aux Résidences et Centre communautaire des Etchemins au rez-de-chaussée.

28 avril

Les Beaux Dimanches Desjardins à la salle communautaire du Belvédère du Lac à compter de 14 h.

3 mai

Consultation publique pour le règlement du lavage et de l'inspection des embarcations sur le lac, à 19 h, au Centre des arts et de la culture.

4 mai

Cours de gardiens avertis au Centre des arts et de la culture de 8 h 30 à 16 h.

4 et 5 mai

Marché aux puces 10^e anniversaire à l'aréna de Lac-Etchemin. Pour information Isabelle Chabot au 418 625-4924.

5 mai

Concert printanier du chœur L'Écho du Lac à 19 h 30 au Centre des arts et de la culture.

5 mai

Déjeuner au Club intergénération à la salle communautaire à la Station.

6 mai

Troisième versement de taxes municipales.

8 mai

Réunion des Filles d'Isabelle – le souper de la Fête des Mères à 17 h 30.

8 mai

Atelier pour tous sur le compostage domestique à 19 h au Centre des arts et de la culture, salle 11.

9 mai

Spectacle d'Alex Boucher au Belvédère du Lac à 13 h 30 à la salle communautaire.

12 mai

Cérémonial du Corps de Cadets à l'aréna de Lac-Etchemin à 13 h 30.

12 mai

Lancement de l'année pastorale au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin.

15 mai

Soirée des bénévoles à l'aréna à compter de 19 h.

15 mai

Date limite pour enlever vos abris temporaires.

21 mai

Rencontre du Cercle de Fermières – le souper de la Fête des Mères et renouvellement des cartes de membres 2019-2020.

21 mai

Atelier intergénérationnel au Belvédère du Lac à 12 h 45 – Retomber en enfance – gratuit.

22 mai

Pèlerinage des Filles d'Isabelle au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin à 19 h.

23 mai

Assemblée générale du Club Les Aînés de Lac-Etchemin à 19 h à la salle communautaire du Belvédère du Lac.

25 mai

Lancement des boîtes à jouer au Parc du Ruisseau de 11 h à 15 h.

26 mai

Les Beaux Dimanches Desjardins à la salle communautaire du Belvédère du Lac à compter de 14 h.

7 juin

Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Sanatorium Bégin au Club de golf Coopératif de Lac-Etchemin.

8 juin

Fête de la pêche – activités au parc de la pointe à la Roche.

12 juin

Réunion des Filles d'Isabelle à 19 h 30 à la Sacristie.

15 juin

Papa vite, descente en tacots et activités pour la famille au Parc Gourde.

17 juin

Quatrième échéance de taxes municipales.

18 juin

Assemblée générale du Cercle de Fermières au Centre des arts et de la culture à 19 h. Élections de nos représentantes.

22, 23 et 24 juin

Vente de garage collective sur le territoire de Lac-Etchemin et ce gratuitement.

24 juin

Festivités de la Fête nationale à l'Éco-Parc des Etchemins.

25 juin

Début des activités du camp de jour 2019.

2, 3 et 4 juillet

Camp « Maxi-Art » au Moulin La Lorraine pour les jeunes.

6 juillet

On roule sur l'Art – compétition de tacots sur la 2^e Avenue toute la journée.

8, 9, 10 et 11 juillet

Camp d'initiation au cinéma animée par Cassiopée Dubois au Moulin La Lorraine pour les jeunes.

8 au 19 juillet

3^e édition du Camp musical et culturel au Centre des arts et de la culture.

14 juillet

Festival d'Élégance à l'Éco-Parc des Etchemins.

Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2019

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

15 JANVIER • 5 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 5 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :	
Monsieur	Camil Turmel
Conseillers :	
Mesdames	Marie-Pierre Lamontagne Judith Leblond
Messieurs	Guyda Deblois Yannick Dion Patrick Lachance Sébastien Ouellet



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction